



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 14 JUIN 2023

Mégots Wars : la nouvelle campagne de lutte contre les jets de mégots



Aujourd'hui encore, le mégot est le déchet sauvage le plus répandu dans les rues de Namur. Ce fléau nuit gravement non seulement à la propreté de la ville, mais aussi à l'environnement. C'est la raison pour laquelle dès ce jeudi 15 juin, la Ville de Namur, sous l'impulsion de l'Échevinat du Cadre de Vie, lance une nouvelle campagne de sensibilisation axée sur cette problématique.

Namur compte plus de 2000 poubelles publiques dont la plupart sont équipées de cendriers urbains, ainsi que de nombreux mégots-bacs insérés dans le sol. Pourtant, on trouve encore des mégots de cigarettes abandonnés par terre, polluant nos rues. En plus du désastre écologique, cela donne une mauvaise image de la Ville et provoque de nombreuses plaintes de la part des utilisatrices et utilisateurs de l'espace public.

En effet, dans les rues de Namur, le mégot se distingue comme le déchet sauvage le plus souvent rencontré, bien plus que les canettes ou les bouteilles en plastique. Bien qu'il soit plus discret que les autres déchets sauvages, les mégots représentent un véritable fléau pour notre environnement car une fois jetés -en rue, ils sont emportés par les pluies et se retrouvent ainsi dans la Meuse. Or, un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau à lui tout seul. 11 milliards de mégots sont jetés chaque jour à travers le monde et parmi ceux-ci 40% échouent dans les océans.

"Mégots Wars, que ton cendrier de poche soit avec toi et l'amende tu éviteras !".



Mégots Wars est une campagne ludique de terrain qui s'adresse à tous les publics. Son but est de proposer une alternative aux mauvaises habitudes de certain-e-s fumeur-euse-s. « En tant qu'Echevine de la Propreté, il m'était capital de lancer une importante campagne de communication contre le jet de mégots dans le cadre du plan local propreté que nous avons élaboré en collaboration avec les citoyens. L'objectif est de sensibiliser les fumeur-euse-s à l'importance de disposer d'un cendrier de poche sur eux. Il n'est effectivement pas normal que ce soit la Ville ou le contribuable qui doivent supporter les coûts de nettoyage ou



environnementaux des mauvais comportements de certains. Cela doit cesser. » déclare Charlotte Deborsu, Échevine du Cadre de Vie.

Phase de prévention et de sensibilisation à partir du 15 juin

Du 15 juin au 21 juillet 2023, des actions de prévention et de sensibilisation seront menées en collaboration avec les Gardiennes et Gardiens de la Paix, l'ASBL Namur Centre-Ville, les Maisons de quartiers ainsi que différents établissements Horeca de la capitale wallonne. Une campagne d'affichage ainsi qu'une distribution de cendriers de poche sont au programme. Dans le courant de l'automne, une opération de ramassage collectif sera également organisée pour permettre d'impliquer directement les citoyennes et citoyens.

Phase de répression à partir du 1^{er} septembre

Au 1^{er} septembre, la phase répressive de la campagne sera enclenchée où la tolérance zéro sera de mise. Les Gardiennes et Gardiens de la Paix se concentreront en priorité sur la constatation et la sanction contre les jets de mégot en rue. La phase de sensibilisation de la campagne ayant été révolue, les fumeur-euse-s qui jettent leur mégot à terre se verront infliger directement une amende pouvant atteindre 350 euros.

La Ville de Namur, via l'Échevinat du Cadre de Vie a véritablement pour objectif de prendre cette problématique du jet de mégot à bras le corps au vu du désastre environnemental et économique que cela représente. Afin de réduire les conséquences néfastes de ce fléau, les actions de sensibilisation et de répression doivent fonctionner de pair. Il est essentiel que chacune et chacun prenne conscience de l'importance de maintenir la propreté dans notre ville et de respecter les règles en vigueur. Ensemble, nous pouvons préserver notre cadre de vie et notre environnement mais surtout rendre « Namur plus propre ensemble ! »

Service Propreté publique

Chaussée de Liège 57 - 5100 Jambes

N° Vert gratuit : +32 800 99 899

proprete.publique@ville.namur.be



Plus d'informations en scannant le QR code